
Nouveaux rythmes scolaires

L'exception française

Avec 6 heures d'école par jour, 144 jours par an contre 187, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, la France détient un double record : celui de la journée la plus longue et de l'année scolaire la plus condensée. Rétablir le mercredi matin doit permettre de revenir à 162 journées d'école en 180 jours par an, en répartissant mieux les heures de classe sur la semaine, sans modifier leur volume hebdomadaire de 24 heures.

L'enjeu est de taille, à l'heure où la plupart des indicateurs concernant la réussite des petits Français sont au rouge. A l'âge de 10 ans, ils lisent moins bien que la moyenne des élèves européens du même âge. Et un sur cinq entre au collège sans maîtriser les savoirs fondamentaux.

L'apport des recherches

La semaine de quatre jours, instaurée il y a cinq ans, n'a pas les faveurs des chronobiologistes. Un "contresens biologique pour l'enfant", martèle l'Académie de médecine. Les études publiées ces dernières années en arrivent peu ou prou aux mêmes conclusions : l'organisation actuelle, avec 6 heures de classe par jour et deux coupures hebdomadaires (le mercredi et le week-end), est source de fatigue.

"Les élèves sont moins vigilants"¹, avec des "effets secondaires" : désynchronisation du rythme de la journée, baisse des performances, troubles du sommeil, stress accru avec l'obligation de "boucler" les programmes en faisant en quatre jours ce qui se faisait auparavant en quatre jours et demi. "L'important est plus de dédensifier la journée que de l'alléger ; aux adultes de placer les apprentissages les plus poussés aux moments propices."

Un système inégalitaire

Difficile d'ignorer que l'école non seulement entretient les inégalités sociales mais les accroît. Que ceux qui pâtissent le plus de journées trop lourdes sont ceux qui ne sont pas aidés à la maison, le soir, pour faire leurs devoirs. Ou qui restent devant la télévision le mercredi.

Offrir à tous les enfants une meilleure articulation entre les différents temps éducatifs a été présenté comme une mesure de justice sociale. L'objectif avancé Rue de Grenelle est de permettre à 80 % des écoliers de bénéficier d'activités périscolaires, si possible gratuites, contre 20 % jusqu'à présent.

¹ François Testu, spécialiste de la psychologie de l'enfant

Du temps donné au débat

A plusieurs reprises, le ministre a reconnu que cette réforme était "difficile" parce qu'il avait fallu "concilier tous les points de vue", ceux des professeurs, des parents, des collectivités, de l'administration. Est-ce parce qu'il a trop voulu contenter les différentes parties assises à la table des négociations que Vincent Peillon a revu à la baisse sa "grande réforme" ? Qu'il a renvoyé à plus tard le raccourcissement des vacances scolaires, la question des devoirs ?

Claire Lecomte, qui a visité 150 communes ces derniers mois, affirme qu'on s'est contenté d'aménager l'existant. « On s'est focalisé sur le nombre d'heures, alors qu'il aurait fallu mener une réflexion de fond sur l'usage que l'on fait des temps imposés aux enfants, et sur leur contenu. »

Constats :

Globalement : Un sentiment d'impréparation pour la majorité des acteurs et des organisations concernés ; une sorte de surprise quant à la nécessité urgente de prendre en compte une décision gouvernementale – reconnue d'actualité, annoncée, qui fit l'objet d'une consultation, fortement médiatisée – et d'agir pour la mettre en place. La complexité du dossier surprend alors ces « imprévoyants ». La question d'une éventuelle diminution des vacances d'été reste en suspens.

Professeurs : De fortes résistances au changement émanent de la part d'une majorité d'enseignants pour des raisons diamétralement opposées. Les uns considérant que les propositions municipales vont souvent à l'encontre des intérêts des enfants, les autres considérant la situation actuelle (semaine de quatre jours) comme un acquis social et intangible et ne voyant pas l'intérêt de la généralisation de l'articulation scolaire / périscolaire.

Parents d'élèves : Une importante mobilisation dans toutes les communes notamment de la principale fédération qui considère le dossier « rythmes scolaires » comme un levier pour changer l'école. Malgré un discours national parfois démenti au local, cette présence dynamique, constante et attentive évite que cette réforme se soit délitée progressivement.

Un projet municipal qui impacte le temps scolaire : Une majorité de parents est partisane du projet « chrono-psychologique » avec une pause méridienne allongée et aménagée, bien que ce choix soit souvent en contradiction avec celui des enseignants qui pour la plupart ont entendu le mot d'ordre destructeur « les professeurs termineront à 15 h 45 » et donc positionnent les activités périscolaires en fin d'après-midi. Et quelle légitimité la collectivité territoriale a-t-elle réellement pour modifier les horaires scolaires ?

Une fréquente méfiance réciproque des acteurs éducatifs que sont les enseignants et les animateurs. Les premiers considérant en règle générale la formation des autres insuffisante, tournée soit vers la technique et la compétitivité soit vers le ludique et les loisirs.

Les seconds voyant leur interlocuteur prisonniers d'objectifs d'évaluation et de résultats et par des pratiques « académiques ».

Dans certaines communes cette situation n'est pas loin d'aboutir à une situation totalement opposée à l'un des principes essentiels de la réforme « Peillon » fondée sur l'articulation des activités scolaires et des activités péri-éducatives. Ce qui peut aboutir à une semaine répartie sur neuf demi-journées sans prolongement péri-éducatif voire à un projet éducatif local à l'instigation de la seule commune.

Au regard de l'organisation retenue par la commune, deux profils d'animateurs se dessinent :

- Pour les projets centrés sur les modèles « chrono-psychologiques » qui allongent la pause méridienne, c'est le plus souvent la situation actuelle de « garderie » assurée par des étudiants avec ou sans BAFA, et parfois des adultes de bonne volonté, qui est retenue par les élus locaux.
- Pour les projets centrés sur les modèles sociaux éducatifs où sont dégagées des plages importantes de temps périscolaire la plupart des responsables locaux se sont engagés dans la voie d'un recrutement professionnalisant s'ajoutant aux animateurs reconnus et qualifiés existants, ou vers l'externalisation.

Aménager le temps scolaire des maternelles et l'articuler avec les activités périscolaires apparaît comme un des points les plus difficiles à mettre en œuvre. En effet devant la complexité des pratiques et des contenus d'animation à mettre en œuvre pour de très jeunes enfants et de leur nécessaire articulation avec les objectifs de l'école maternelle, toutes les politiques passées de changement d'organisation des rythmes scolaires ont soigneusement évité cet écueil.

Sur ce champ on note une ligne de clivage très nette dans les projets rencontrés. D'un côté, une véritable construction des enseignants avec les professionnels de la petite enfance, de l'autre une situation inchangée, si ce n'est aggravée, par la seule solution d'augmenter le temps de garderie.

Un clivage politique sur le choix de la date de mise en place du projet. Choisir septembre 2013 est souvent la marque de la « fidélité au changement ».

Ce critère doit nécessairement être apprécié comme une opportunité de bénéficier pour 2013 de « l'effet d'aubaine » promis par l'Etat surtout pour les petites communes mais aussi pour les grandes et moyennes villes s'engageant pour cette date à continuer, tout en l'adaptant au nouveau cadre réglementaire, le travail entrepris depuis des années sur ce sujet.

La question du financement : A cause de la généralisation à toutes les écoles primaires, quelles que soient la situation et les richesses des communes, le problème du financement se pose avec une très grande acuité. Certaines communes affirment ne pas disposer de la moindre marge de manœuvre pour financer dans la durée ces activités. De plus ces mêmes communes inscrivent souvent le principe de gratuité en dogme.

L'incitation financière n'a pas eu les effets escomptés. Le bénéfice de la prime au départ pour 2013 ne semble pas avoir eu l'effet de levier attendu. Une partie des fonds affectés à cette opération reste actuellement inemployée. Toutefois, un grand nombre de communes semble avoir été tenté de bénéficier de cette aubaine.

Plusieurs facteurs expliquent ce renoncement.

- En premier, et en fonction du contexte local, le choix de ne pas « passer en force » et de privilégier la recherche d'un compromis conciliant les intérêts divergents des différents acteurs.
- En second de ne pas interrompre ou « casser » la politique éducative de la commune reposant depuis des années sur un mode de coopération équilibré de tous les acteurs.
- Enfin pour certains et dans une proportion non négligeable l'espoir d'une inflexion politique à venir amenant à de nouvelles orientations en matière d'organisation du temps scolaire.

Quel investissement des cadres de l'Éducation nationale ? Dans l'organisation du temps scolaire à l'école, les rôles de l'IEN et du DASEN sont déterminants et inscrits dans un cadre réglementaire. Toutefois, selon les pratiques et les conceptions rencontrées, des différences singulières d'application sont perceptibles. Le nouveau président de la FCPE n'hésite pas à lancer une polémique à ce propos.

Pourtant, conscient de ce problème le Ministre avait pris la précaution de réunir toutes ces autorités déconcentrées sur les territoires pour leur (re)préciser l'importance qu'il accordait à la mise en œuvre rapide de cette politique..

C'est ainsi qu'au-delà de l'indicateur du nombre de communes et d'écoles qui s'engagent dans une mise en place pour septembre 2013 on perçoit un clivage dans les politiques menées par ces responsables.

- D'un côté une priorité est donnée à la gestion ; par exemple un même projet pour plusieurs communes d'une circonscription primaire pour garder une cohérence de gestion des personnels (services partagés, remplacements...) ou même exceptionnellement au niveau départemental, même projet pour toutes les écoles (en accord bien sûr avec les municipalités). Pour ce dernier type de projet, les priorités principales qui semblent avoir été retenues concernent surtout l'organisation (et le coût) du transport scolaire mais aussi l'homogénéité de la gestion et de la formation départementale des personnels... Sur ce champ, les projets sont souvent stéréotypés et laissent peu de place à l'innovation et à un véritable projet de « fertilisation croisée » au bénéfice des élèves entre l'école et l'éducatif associatif
- D'un autre côté, se trouve un nombre appréciable de ces responsables qui ont « joué le jeu », convaincus de la nécessité du changement et pour ce faire ont créé une dynamique de circonscription et/ou de département construite sur des missions et des pôles de conseils d'information, de concertation, d'ingénierie éducative et ont fait connaître leur ouverture d'esprit à « toute innovation dès lors qu'elle s'inscrit au bénéfice des élèves et dans une cohérence pédagogique »

Le monde associatif éducatif et ses professionnels. Dans bon nombre d'élaboration de projets locaux et dans les cas où ils ont été associés ils ont été sollicités très souvent en fin de parcours du processus. Une sorte de hiérarchie implicite des acteurs est apparue et dans certains cas, contrairement à l'objectif recherché, a accentué le clivage de l'école avec son environnement éducatif local.

Toutefois, il apparaît que la décision de changer les rythmes scolaires s'est révélée globalement un élément positif pour le monde associatif local plus précisément en :

- « décuplant » les opportunités de coopération avec l'école,
- nécessitant une adaptation des pratiques et des contenus d'activités à l'âge des enfants,
- ouvrant des finalités sociales et citoyennes,
- construisant ou fortifiant une véritable identité professionnelle reconnue par tous les acteurs de la cité,
- confirmant et développant parfois des emplois pérennes dans le champ de l'animation
- s'inscrivant comme un acteur majeur dans le projet éducatif local et/ou territorial..
- ouvrant un « nouveau marché » pour l'éducation populaire.

Tout ça pourquoi ? L'enfance et le droit à la paresse. La réforme des rythmes scolaires en raccourcissant la journée de classe va laisser du temps libre, ou plutôt du temps à remplir, pour les élèves. En effet il s'agit d'une réforme de la répartition des temps de classe restant, après la réforme précédente à 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines. Mais l'organisation des temps sociaux demeure, il n'est pas question d'une réduction des heures de travail des parents et des temps de transports pour les citoyens. Les enfants devront être « gardés », mais pourquoi faire ?

Typologie

Au plan territorial, les réactions et comportements des maires, des élus responsables et des directeurs de l'éducation peuvent schématiquement se regrouper selon ces profils :

- 1 - L'acteur enthousiaste, volontaire, actif, innovant considérant l'éducation comme une des priorités de sa politique, sensibilisant la population à la problématique du changement, utilisant la concertation mais volontiers directif.
- 2 - L'attentiste prudent : rétif au changement, gestionnaire prudent peu enclin à la concertation sur un sujet « imposé par l'Etat » partisan du coût constant et d'une évolution marginale...
- 3 - Le médiateur convaincu : partagé entre la nécessité du changement et la prise en compte des obstacles locaux, adepte du compromis, ouvert aux projets de qualité, misant sur une politique globale envers la jeunesse.
- 4 - Le refus, l'espoir que les prochaines échéances politiques permettront de refuser ce changement.

Quatre éléments importants traversent et participent toutefois à ces profils

- le poids de l'administration municipale et de son degré d'adhésion au projet
- l'importance et la diversité des associations éducatives locales
- la richesse financière et en équipements sportifs et culturels de la commune
- la lassitude : une réforme de plus, dont la pérennité reste mise en doute.

Sources : Article de R. Fotinos – Commission permanente ANDEV – Le café pédagogique – La Gazette des communes.- Le Monde

La réforme des rythmes scolaires, le vécu !

Qui se souvient qu'on parlait encore², il y a un an, d'une réforme faisant "consensus" ? Qu'enseignants, parents, chercheurs, collectivités, associations..., réunis sous les ors de la Sorbonne pour une "grande concertation" estivale, semblaient parler d'une même voix pour dénoncer l'ineptie de la semaine de quatre jours ?

Le retour aux quatre jours et demi, qui figurait parmi les 60 engagements de campagne de François Hollande, mais qui ne concernera au final qu'un écolier sur cinq cette année, divise les Français : 49 % estiment³ qu'il s'agit d'une "bonne chose" et 47 % pensent l'inverse.

« Le transport scolaire, le maillon oublié de la réforme des rythmes »

Force est de constater que l'impact de la réforme sur les transports scolaires a été sous-estimé. Ce service représente pourtant une lourde charge pour les conseils généraux qui ont la responsabilité de les organiser pour tous les élèves (hors agglomération), de la maternelle au lycée.

Quatre millions d'enfants, dont la moitié en zone rurale, en bénéficient chaque jour, pour un coût de deux milliards d'euros, rappelle l'ADF, soit 4% de leur budget de fonctionnement. « Nous estimons à 300 millions d'euros l'impact financier de la réforme sur les transports scolaires.

Même amplitude horaire - Dans les faits, les plans de transports départementaux sont peu affectés les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Avec les activités périscolaires, beaucoup d'écoles ont finalement conservé la même amplitude horaire qu'avant la réforme, c'est le cas du département du Nord, qui n'a reçu que 14 demandes de modification de réseau pour la rentrée 2013.

D'autres départements, comme le Puy de Dôme, ont d'emblée annoncé la couleur aux maires : il n'y aurait aucun changements d'horaires des transports, hormis le mercredi. « Sur les 82 communes qui ont décidé de passer aux nouveaux rythmes en 2013, nous avons eu à gérer 29 situations délicates⁴ pour des écoles qui terminaient la classe plus tôt. La concertation nous a permis de trouver des compromis, à condition de n'engager aucun moyen supplémentaire, en termes de véhicules ou de conducteurs », rapporte.

Mercredi matin, c'est l'enjeu - Tout l'enjeu porte donc sur le transport du mercredi matin.

Les départements qui n'ont pas de réseaux de transports scolaires dédiés sont moins impactés par la réforme – comme département du Nord où les élèves bénéficient du réseau Arc-en-ciel, un réseau de transport public financé par le département, qu'ils peuvent utiliser à leur guise, et qui fonctionne déjà le mercredi. « L'ajout d'une demi-journée de classe ne nous coûtera que 16 000 euros de plus

² LE MONDE – 06.09.2013 Par Mattea Battaglia

³ selon un sondage Harris Interactive le syndicat enseignant SNUipp-FSU, divulgué le 26 août.

⁴ Philippe Savignac, directeur de la mobilité au sein du CG63 – La Gazette.

en 2013/2014, ce qui est raisonnable », confirme Patrick Kanner, président du conseil général du Nord.

Dans le Puy de Dôme, a contrario, la facture du transport du mercredi s'élève à 500 000 euros pour l'année 2013/2014, et à 1,3 millions d'euros lorsque la réforme sera à plein régime.

Des parents racontent "leur" première semaine à 4 jours et demi d'école

Ils ont un peu le sentiment que leurs enfants font office de "cobayes"⁵. Le sentiment, aussi, que c'est à eux de trouver le bon rythme. Comme la plupart des parents des 1,3 million d'écoliers revenant à la semaine de quatre jours et demi en cette rentrée 2013, une maman ne demanderait pas mieux que d'"être convaincue de l'intérêt de la réforme".

"C'est sur la durée qu'on saura vraiment si elle est bénéfique aux élèves", concède cette formatrice, mariée à un enseignant et mère de trois enfants – en maternelle, en CM1 et en 3^e. En attendant, la jeune femme s'autorise à douter. Il faut dire que sa situation familiale est un peu originale : "Deux de mes enfants appliquent la réforme, tandis que mon mari, qui enseigne à 6 km de là, ne la fait pas !"

Dans leur village de 1 200 habitants, c'est l'équipe enseignante qui a convaincu la municipalité de rejoindre le rang des 4 000 villes changeant de rythme dès 2013. "Lors des débats organisés par la mairie, on nous a expliqué qu'une matinée à l'école en plus, pour eux, ce sera mieux que d'être au centre aéré ou devant la télé. J'entends ces arguments. Mais je revendique pour mes enfants le droit à l'oisiveté, à l'ennui, à la rêverie. Un droit de se réaliser ailleurs qu'à l'école."

"Course contre la montre"

Le droit à l'ennui, une autre maman ne sait pas vraiment ce que c'est : sa fille Mathilde, 9 ans, "réclame d'aller à l'école tous les jours... depuis toujours". "Alors pour elle, se lever un jour de plus, c'est plutôt une bonne nouvelle !", s'amuse cette assistante commerciale. Avec deux garçons de 12 et 15 ans, une fille en CM1, et 80 km à effectuer chaque jour en voiture pour aller travailler, Valérie tâtonne encore pour trouver son "organisation idéale".

"Mon mari embauche de bonne heure", explique-t-elle – 7 heures. "L'an dernier, le mercredi, on déposait Mathilde au saut du lit chez des amis. Cette année, je devrais pouvoir la laisser à la garderie dès 8 h 15, trois quarts d'heure avant le début des cours, pour être au boulot avant 9 heures, et de retour entre 13 et 14 heures. C'est la course, et encore, je ne travaille qu'à temps partiel."

Cyrielle, assistante de direction à Paris, redoute elle aussi cette "course contre la montre", même si la réforme ne bouleverse par l'emploi du temps de ses filles – l'une en CE1, l'autre en CM2. "Le mercredi, elles allaient au centre aéré, explique la jeune femme. Peu de sorties, peu d'activités, beaucoup de coloriages et de Kapla... En grandissant, ça ne leur suffit pas ! Qu'elles passent la matinée en classe, on s'en réjouit toutes les trois."

5

Réforme qui se fait "à marche forcée"

Elle garde pourtant l'impression d'une réforme qui se fait "à marche forcée", "contre l'avis des principaux intéressés". Des slogans qu'elle a déjà utilisés au plus fort de la contestation de la réforme à Paris, cet hiver, quand, avec d'autres "mamans FCPE" qui ne se reconnaissaient plus dans le positionnement de la principale fédération de parents favorable à une application immédiate, Cyrielle a lancé le collectif "Prenons le temps pour nos enfants".

"Nos craintes d'alors semblent fondées : le contenu des ateliers périscolaires qui leur ont été proposés, ce mardi, dans leur école du 19^e arrondissement, n'a rien à voir avec ce que la Ville a affiché, assure-t-elle. On nous a parlé d'ateliers photo ou journalisme... mais la plupart des enfants ont joué dans la cour."

A Feyzin (Rhône), petite commune de la banlieue lyonnaise, les "parcours de découverte" promis par la ville tardent aussi à démarrer, regrette Muriel, mère de deux filles de 8 et 5 ans. Mais elle compte beaucoup dessus. "On nous a dit que l'aide aux devoirs serait assurée par un professeur à la retraite, explique cette assistante juridique de 35 ans. Pour moi, ce n'est pas évident de me pencher sur les devoirs le soir... Que quelqu'un de formé puisse s'en charger m'a vraiment rassurée."

"Toucher au temps, c'est toucher aux habitudes"

Serein, Sylvain, 31 ans, ne l'est pas vraiment. Sa ville, Montbéliard (Doubs), a opté pour un retour à l'école le samedi matin. "Je sais bien que l'argument est futile, mais se lever le samedi quand on travaille toute la semaine, et que votre enfant n'est encore qu'en maternelle, ça pèse", confie ce père de deux petits garçons – l'un en grande section, l'autre encore en nourrice.

"Je pense aux couples séparés, qui comptent beaucoup sur le week-end pour rattraper le temps qu'ils n'ont pas avec leurs enfants. Et j'appréhende déjà la rentrée 2014, quand j'aurai un enfant en CP, un autre en petite section, et qu'il ne sera plus question de sécher l'école le samedi... au moins pour l'aîné !" Rémi, 36 ans et deux enfants en maternelle, s'inquiète surtout de "la fatigue qui va s'accumuler". "A Tours, des ateliers sont organisés sur la pause de midi. Cela risque fort d'empiéter sur le temps de repos des petits."

Le sociologue Jean Viard⁶, ne perçoit rien de futile dans les arguments soulevés par les parents. "Le temps renvoie à quelque chose d'extrêmement intime. Toucher au temps, c'est toucher aux habitudes, aux petits arrangements qui font que, chaque jour, on trouve un équilibre entre vie intime et vie professionnelle".

"Cela coince même quand on donne du temps aux gens", dit-il, faisant référence aux inquiétudes soulevées en 1936 par l'instauration... des congés payés. "Dans notre société de la discontinuité, où tout un chacun peut, au long de sa vie, changer de profession, de lieu de vie, de partenaire... l'école reste une structure évoluant suivant son rythme propre", ajoute-t-il.

Toute la question est de savoir si ce "rythme propre" de l'école dans la société est bien le rythme de l'enfant.

⁶ Spécialiste des "temps sociaux"

Analyse des informations

	Positif	Négatif
Interne	<p>Force :</p> <p>Une matinée de plus en classe.</p> <p>Des activités plus intéressantes (que le Kapla) pour tous.</p> <p>L'aide aux devoirs assurée par un professeur à la retraite... que quelqu'un de formé puisse s'en charger</p>	<p>Faiblesse</p> <p>Changement d'habitude, nouvelle organisation à trouver, une probable «course contre la montre».</p> <p>Le contenu des ateliers périscolaires annoncés n'a rien à voir avec ce que la Ville a affiché</p> <p>L'école le samedi matin gêne le rythme de certaines familles.</p> <p>La fatigue qui va s'accumuler, des ateliers organisés sur la pause de midi risquent fort d'empiéter sur le temps de repos des petits."</p>
Externe	<p>Opportunité</p> <p>Une réforme qui permet de revenir à 180 jours d'école par an, en répartissant mieux les heures de classe sur la semaine, sans modifier leur volume global de 24 heures.</p> <p>Fin de l'organisation actuelle, avec 6 heures de classe par jour et deux coupures hebdomadaires (le mercredi et le week-end), qui est source de fatigue.</p> <p>Offrir à tous les enfants une meilleure articulation entre les différents temps éducatifs est une mesure de justice sociale (permettre à 80 % des écoliers de bénéficier d'activités périscolaires, si possible gratuites, contre 20 % jusqu'à présent).</p> <p>Une réforme nécessaire pour redresser l'école publique en France.</p>	<p>Menace</p> <p>Une réforme partielle (1/5 des écoles) , les familles ponctuellement à la jonction de deux systèmes. Est-ce bénéfique aux élèves ? Risque d'être des cobayes.</p> <p>Pour les enfants, réduire le droit à l'oisiveté, à l'ennui, à la rêverie.</p> <p>Un droit de se réaliser ailleurs qu'à l'école."</p> <p>Une réforme qui se fait "à marche forcée", "contre l'avis des principaux intéressés".</p> <p>Toucher au temps, c'est toucher aux habitudes, aux petits arrangements qui font que, chaque jour, on trouve un équilibre entre vie intime et vie professionnelle"</p>

Polémique FCPE - DASEN

En septembre 2013, une polémique a été lancée par le nouveau président¹ de la FCPE, à laquelle la « conférence des DASEN » apporte une réponse. Cette polémique, exploitée par certains média, porte sur la réforme des rythmes scolaires, mais aussi sur les moyens réels et par exemple le poids du cartable².

Le point de vue sur la rentrée de la FCPE

La rentrée scolaire a été "assez mitigée d'un département à l'autre", a estimé jeudi Paul Raoult, président de la FCPE, première fédération de parents d'élèves, s'inquiétant d'une possible pénurie de remplaçants.

En outre, la FCPE propose de « différencier le calendrier annuel des lycéens de celui des élèves du socle commun » et de zoner toutes les vacances. Quant aux enseignants surnuméraires « plus de maîtres que de classes³ », « on ne les voit pas encore ».

M. Raoult a appelé à distinguer la réforme des rythmes, qui "est bien", à son application, "parfois difficile".

"Généralement, les communes se sont données les moyens d'une bonne mise en place, elles ont assez bien joué le jeu de la concertation", a-t-il déclaré. Et si des ajustements sont nécessaires, "là où les intelligences des adultes veulent bien se rencontrer, on trouve des solutions". Toutefois, "il me semble qu'il y a une volonté que ça ne marche pas pour certains", a-t-il déploré.

Mais la mise en application en maternelle a été "collectivement mal pensée", car "le rythme d'un enfant de trois ans ou de huit ans n'est absolument pas le même", avec la sieste.

Souvent le choix a été fait de placer les activités périscolaires après la classe, alors que "le pic de vigilance des enfants croît plutôt de 15H30 à 17H00. Il aurait été plus malin qu'ils soient en activité pédagogique", a déploré M. Raoult, estimant qu'a prévalu l'intérêt des profs qui refusaient une longue coupure. "Mais les enseignants sont là au service des enfants comme la caissière est là au service des clients".

« L'un des artisans de l'échec de la mise en place de la réforme des rythmes, c'est le DASEN », affirme Paul Raoult, président de la FCPE, lors de la conférence de presse de rentrée de la fédération de parents d'élèves. « Les DASEN ne sabordent pas le travail de manière volontaire. Simplement, coordonner des projets [qui sortent du champ strict de l'Éducation nationale] n'est pas leur habitude de fonctionnement ». Il aurait fallu « donner ce rôle aux préfetures, qui savent déjà s'adresser à tous les acteurs ». « Le DASEN est un haut fonctionnaire qui sait très bien parler aux chefs d'établissement ou aux enseignants, dans une relation strictement hiérarchique. Quand il s'agit de discuter avec un maire ou des parents d'élèves, ils ne savent plus faire. »

« Les DASEN imposent leur vision des choses et sont prescriptifs avec les collectivités locales », poursuit Paul Raoult. « L'un d'eux dit 'rendez-moi votre projet pour le 15 novembre, quand l'autre, dans un département voisin le demande pour le 1er janvier'. C'est le cafouillage.

Une application de la réforme « mal pensée »

Pour autant, « il ne faut pas mélanger la réforme et la mise en application de la réforme. C'est bien cette dernière qui pose problème parfois. La réforme, elle, va dans le bon sens. » Paul Raoult estime que « tous, nous avons mal pensé sa mise en application en ne distinguant pas le rythme de travail d'un enfant de trois ans et d'un enfant de huit ans... Les heures d'activités périscolaires doivent être

¹ Paul Raoult, élu président de la FCPE au printemps 2013 – remplace Jean-Jacques HAZAN qui ne se représentait pas.

² Un communiqué de presse est rédigé et présente l'argumentaire de la FCPE.

³ La mise en place de dispositifs « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée, dans le cadre de la refondation de l'école, à l'école primaire et à la maîtrise des compétences de base. Prévus dans la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République (8 juillet 2013) – évoqué dans la circulaire n° 2013-027 du 20 novembre 2013.